DROIT DES AFFAIRES

Transformation de société SAS/SARL : décider, sécuriser et formaliser

La transformation d'une SARL en SAS ou d'une SAS en SARL répond souvent à un besoin simple : accueillir un investisseur, changer la gouvernance ou revoir la situation du dirigeant. L'opération paraît technique mais elle touche aux mandats sociaux, aux droits des associés et aux contrats en cours. Deux heures pour dérouler la chaîne de décision : conditions préalables, intervention du commissaire à la transformation, rédaction des nouveaux statuts, formalités et suites de l'opération. Le format court est centré sur la sécurisation des étapes et sur les erreurs qui font échouer un dossier.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 100 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Juristes en droit des sociétés et collaborateurs de secrétariat juridique ainsi qu'experts-comptables intervenant sur les opérations sur capital.

PRÉREQUIS
Pratiquer le secrétariat juridique des sociétés commerciales.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les conditions préalables à une transformation
- Déterminer les organes compétents pour décider l'opération
- Situer le rôle du commissaire à la transformation
- Rédiger les clauses statutaires adaptées à la forme retenue
- Anticiper les effets sur les mandats et les contrats en cours

03 Programme détaillé

M1 Décider la transformation

- Les conditions à réunir avant de rédiger
- Motifs économiques et juridiques de l'opération
- Conditions préalables tenant à la société
- Organes compétents et majorités applicables
- Information des associés et des représentants du personnel
- À retenir : La transformation ne crée pas une personne morale nouvelle mais modifie en profondeur la gouvernance.

M2 Conduire l'opération

- Du rapport aux statuts
- Intervention du commissaire à la transformation
- Rédaction des nouveaux statuts
- Sort des mandats sociaux en cours
- Formalités de publicité et dépôt au greffe
- Cas pratique : Rédaction des clauses de direction et de décisions collectives pour une SARL transformée en SAS.

M3 Gérer les suites

- Ce qui change une fois l'opération faite
- Effets sur les contrats et les engagements en cours
- Situation du dirigeant après le changement de forme
- Conséquences pour les associés minoritaires
- Points de vigilance fiscaux à faire valider
- Mise en situation : Revue d'un dossier de transformation et identification des pièces manquantes avant dépôt.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 100 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr